

Phytoprotection



Société de protection des plantes du Québec, 103^e Assemblée annuelle (2011). Espèces exotiques et envahissantes : comment y faire face?

Québec Society for the Protection of Plants, 103rd Annual Meeting (2011). Invasive alien species: how to face them?

Volume 92, Number 1, 2012

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1013300ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1013300ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société de protection des plantes du Québec (SPPQ)

ISSN

0031-9511 (print)

1710-1603 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

(2012). Société de protection des plantes du Québec, 103^e Assemblée annuelle (2011). Espèces exotiques et envahissantes : comment y faire face? *Phytoprotection*, 92(1), 36–38. <https://doi.org/10.7202/1013300ar>

Tous droits réservés © La société de protection des plantes du Québec, 2012

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Société de protection des plantes du Québec 103^e Assemblée annuelle (2011)

Québec Society for the Protection of Plants 103rd Annual Meeting (2011)

Montmagny (Québec), 14-15 juin 2011
Montmagny (Québec), June 14-15 2011

Symposium - Symposium

Espèces exotiques et envahissantes : comment y faire face? / Invasive alien species: how to face them?

Risk assessment in Canada as applied to invasive plants

K. Allison, Plant and Biotechnology Risk Assessment Unit, Canadian Food Inspection Agency, Ottawa (Ontario), Canada K1A 0Y9

The Canadian Food Inspection Agency (CFIA) is the National Plant Protection Organization for Canada. The risk assessors of the Plant and Biotechnology Risk Assessment Unit use several tools to carry out pre-border risk assessments on potential pests, including invasive plants. All of these tools follow the guidelines of the International Plant Protection Convention. This presentation will explain the CFIA's role and responsibilities related to invasive species and go through some of the steps involved in a CFIA weed risk assessment. The important differences between pre-border and post-border risk assessment tools will be explained. The presentation will touch briefly on some of the issues related to risk management at the CFIA.

Les espèces exotiques envahissantes dans le cadre réglementaire de la protection des végétaux

J. Audette et S. Dagenais. Agence canadienne d'inspection des aliments, division de la protection et biosécurité végétale, Saint-Hyacinthe (Québec), Canada J2S 4Z4

Les espèces exotiques envahissantes représentent une menace sérieuse pour les secteurs agricoles, forestiers et horticoles et elles ont un impact économique important sur les coûts de production des aliments et des produits végétaux. Dans cette présentation, nous allons passer en revue, du point de vue international et national, les différents cadres réglementaires existants qui permettent de lutter contre l'introduction, la dispersion et l'éradication de ces ravageurs. À l'échelle internationale, la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) est un accord sur la santé des végétaux établi en 1952. Elle vise à protéger les plantes cultivées et

sauvages en prévenant l'introduction et la dissémination des organismes nuisibles. La CIPV fournit un cadre international pour la protection des végétaux qui prévoit l'élaboration de normes internationales pour les mesures phytosanitaires (NIMP) destinées à préserver les ressources végétales. Au Canada, le cadre législatif est assuré par la *Loi sur la protection des végétaux* et le *Règlement sur la protection des végétaux*, et l'Agence canadienne d'inspection des aliments est chargée de les appliquer. La législation canadienne vise à empêcher l'importation, l'exportation et la propagation des ravageurs des végétaux et prévoit des moyens de lutte et d'éradication, le cas échéant.

Détecter les nouvelles plantes exotiques (et envahissantes) au Québec : un défi de plus en plus ardu

G. Guay¹, C. Lavoie¹, A. St-Louis² et E. Groeneveld¹. ¹École supérieure d'aménagement du territoire et du développement régional, Université Laval, Québec (Québec), Canada G1A 0V6; ²Herbier Louis-Marie, Université Laval, Québec (Québec), Canada G1A 0V6

Si par le passé une foule de plantes ont été introduites en Amérique du Nord de manière accidentelle ou à des fins alimentaires, utilitaires ou médicinales, la tendance est de nos jours à l'introduction d'un nombre croissant de plantes ornementales. Si ces plantes se naturalisent (s'échappent des plates-bandes), plusieurs risquent de devenir envahissantes. Il importe donc de les détecter tôt pour contrôler leur propagation, au besoin. Nous avons dressé la liste complète des plantes exotiques naturalisées au Québec (près de 900 espèces) et fait une recherche exhaustive des plus anciennes preuves de naturalisation. Nous avons comparé les tendances dans la naturalisation avec l'effort de récolte de spécimens d'herbier, un bon indicateur du travail des botanistes sur le terrain qui sont les premiers à détecter les plantes. On observe depuis les années 1980 un net déclin dans le nombre de plantes qui se naturalisent

chaque décennie dans la province. Or, ce déclin est concomitant avec un déclin de l'effort de récolte des spécimens. Il semble donc que la faible popularité de la botanique traditionnelle depuis 30 ans ait un impact sur la capacité de détection. Les données suggèrent qu'une centaine de plantes exotiques (surtout ornementales) sont actuellement naturalisées sur le territoire québécois, mais elles sont inconnues des scientifiques. Cela est préoccupant, car il est possible que certaines d'entre elles prolifèrent sans qu'on ne le sache. Le développement d'un nouvel outil d'aide à la décision (FLORAIDE) devrait aider à identifier ces plantes et à intervenir pour éviter des introductions aux conséquences indésirables.

Emergence and evolution of forest and cereal rusts

R.C. Hamelin^{1,2}, G. Bakkeren³, B. Saville⁴, B. McCallum⁵, T. Fetch⁵, X. Wang⁵, D.L. Joly³ and P. Tanguay². ¹Department of Forest Sciences, University of British Columbia, Vancouver (British Columbia), Canada V6T 1Z4; ²Laurentian Forestry Centre, Canadian Forest Service, Natural Resources Canada, Québec (Québec), Canada G1V 4C7; ³Pacific Agri-Food Research Centre, Agriculture and Agri-Food Canada, Summerland (British Columbia), Canada V0H 1Z0; ⁴Forensic Science Program, Trent University, Peterborough (Ontario), Canada K9J 7B8; ⁵Cereal Research Centre, Agriculture and Agri-Food Canada, Winnipeg (Manitoba), Canada R3T 2M9

Rusts are among the most important plant pathogens in the world. They cause billions of dollars in lost revenues in the agricultural and forest industries. Recently, poplar, pine, soybean and cereal rusts have expanded their distribution range. In addition, these rusts evolve rapidly to evade newly deployed resistance. A significant gap in our knowledge is a better understanding of how rust pathogens recognize and infect their hosts and how they can rapidly adapt to novel resistance genes deployed by tree and plant breeders. Genomics offers very promising approaches to help us understand and monitor rust evolution and adaptation. Recently, the genome of poplar rust (*Melampsora larici-populina*), wheat stem rust (*Puccinia graminis*) and four wheat leaf rust (*P. tritici-na*) races has been sequenced. We are currently developing additional genomics resources to compare the genomes of races to identify the specificity of host-pathogen interactions and unique determinants of virulence. We propose to use these genes as primary candidates for the development of targeted control strategies, diagnostic and monitoring tools.

Nématodes à kyste de la pomme de terre : enjeux phytosanitaires

G. Laplante. Agence canadienne d'inspection des aliments, Division de la protection et biosécurité végétale, Québec (Québec), Canada G1V 5C7

Les nématodes à kyste de la pomme de terre (NKPT) regroupent deux espèces : le nématode à kyste pâle (*Globodera pallida*) et le nématode doré (*G. rostochiensis*). Vraisemblablement originaires des Andes, ils ont été introduits en Europe par l'entrée de tubercules de pommes de terre destinés à des programmes d'amélioration génétique à la suite de la grande épidémie de 1845. De l'Europe, ils ont été dispersés à divers endroits à travers le monde. Au Canada, ils ont été détectés sur l'île de Terre-Neuve (*G. rostochiensis* en 1962 et *G. pallida* en 1968), sur l'île de Saanich en Colombie-Britannique (*G. rostochiensis* en 1965) et dans la région de Saint-Amable au Québec (*G. rostochiensis* en 2006). Les NKPT sont reconnus comme des organismes de quarantaine à l'échelle internationale. Les mesures visant à empêcher leur introduction et leur dissémination, les stratégies de gestion et les seuils de détection des enquêtes diffèrent selon les pays. En plus de la mise en œuvre de méthodes de lutte adéquates dans les régions infestées pour contrôler les dynamiques évolutives des populations de NKPT, le maintien de mesures visant à empêcher l'introduction et la prolifération de ces ravageurs dans les régions où ils n'ont pas encore été détectés demeure un enjeu majeur. Le statut phytosanitaire de ces ravageurs les classe parmi les organismes les plus néfastes pour le secteur de la pomme de terre en raison de tous les dommages collatéraux qu'ils peuvent provoquer dans les régions touchées. Ces ravageurs représentent un exemple additionnel devant sensibiliser les intervenants à l'importance d'implanter les mesures de biosécurité les plus strictes afin de protéger le territoire.

Les ravageurs agricoles qui cognent à nos portes

M.-P. Mignault et L.-P. Vaillancourt. Agence canadienne d'inspection des aliments, Ottawa (Ontario), Canada K1A 0Y9

Une des conséquences de l'accroissement des échanges commerciaux est l'augmentation de la fréquence d'introduction des ravageurs exotiques. À chaque année, l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) doit faire face à de nouveaux ravageurs qui sont susceptibles d'entrer au Canada soit sur des produits agricoles importés, soit à la suite de la dispersion naturelle de ravageurs déjà présents aux États-Unis. Lorsqu'un nouveau ravageur est porté à l'attention de l'ACIA, le processus d'analyse du risque phytosanitaire est enclenché et, ultimement, une décision de gestion du risque sera prise. Parmi les ravageurs qui sont actuellement étroitement surveillés par l'ACIA, notons *Drosophila suzukii* (la drosophile aux ailes tachetées), *Halyomorpha halys* (la punaise marbrée), *Lobesia botrana* (l'eudémis de la vigne) et *Anoplophora chinensis* (le longicorne des agrumes). La situation actuelle de ces ravageurs sera discutée dans un contexte de gestion du risque et de réglementation phytosanitaire.

Organismes exotiques envahissants aux portes des forêts québécoises

L. Morneau. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction de la protection des forêts, Service de la gestion des ravageurs forestiers, Québec (Québec), Canada G1P 3W8

Depuis la dernière glaciation, les forêts québécoises ont été témoins et victimes de l'arrivée et de l'établissement de plusieurs organismes exotiques envahissants comme le diprion européen de l'épinette ou la maladie corticale du hêtre. Cette problématique est toujours présente aujourd'hui, surtout avec les volumes importants de marchandises à risque transigées annuellement par le commerce international et les déplacements humains. Alors que des actions sont mises en œuvre pour limiter l'impact de certains organismes exotiques envahissants présents au Québec, comme l'agrile du frêne ou la maladie du rond, d'autres menaces se pointent aux portes du Québec. Ces immigrants illégaux sont nombreux : longicorne asiatique, puceron lanigère de la pruche, flétrissement du chêne, longicorne brun de l'épinette, chancre bactérien du peuplier, papillon cul-brun, chancre européen du mélèze et une multitude d'autres organismes. Leurs impacts potentiels (écologiques, économiques et sociaux) sur le milieu forestier ne peuvent être sous-estimés, particulièrement en considérant les scénarios actuels liés aux changements climatiques. Des actions concrètes entre les partenaires concernés sont essentielles pour favoriser la prévention, la détection et la lutte aux prochains organismes exotiques envahissants à franchir les portes des forêts québécoises.

L'agrile du frêne : biologie et gestion

P. Therrien. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction de la protection des forêts, Service de la gestion des ravageurs forestiers, Québec (Québec), Canada G1P 3W8

L'agrile du frêne (*Agrilus planipennis*) est un insecte exotique qui a été découvert en 2002 au Michigan, aux États-Unis, et à Windsor, en Ontario. Au Québec, l'insecte a été confirmé en 2008 à Carignan, en Montérégie, et en 2010 à Gatineau. Il constitue une menace pour toutes les essences de frêne (*Fraxinus* spp.) en Amérique du Nord puisqu'il tue tous les frênes ayant un tronc de plus de 2 cm de diamètre. Le frêne est l'une des principales essences plantées en milieu urbain et l'impact de l'agrile du frêne y sera vraisemblablement très important. Les moyens de lutte contre cet insecte sont peu nombreux. Les tentatives d'éradication en Ontario et aux États-Unis ont été infructueuses, car l'insecte est difficile à détecter durant les premières années d'attaque sur de nouveaux frênes. Des coupes sanitaires de frênes infestés ont été réalisées à Carignan depuis 2009 afin de réduire la densité des populations et ralentir la dis-

persion naturelle de cet insecte. Une stratégie de lutte doit être mise en place pour le Québec afin de préparer les municipalités à l'arrivée de l'agrile du frêne sur leur territoire et de les accompagner dans le choix des actions à réaliser pour réduire l'impact de l'insecte.

Les plantes envahissantes en Colombie-Britannique : les approches, les réussites et les défis

L.M. Wilson. Ministère de l'Agriculture de la Colombie-Britannique, Abbotsford (Colombie-Britannique), Canada V3G 2M3

Les plantes envahissantes menacent la Colombie-Britannique en raison de leurs impacts économiques, environnementaux et sociaux. La Colombie-Britannique comprend 14 zones climatiques couvrant 365 000 km² et 94 % de ce territoire est public. De plus, le fait qu'elle possède sept frontières juridictionnelles avec des États, provinces et territoires et plus de 25 000 km de côte sauvage place une responsabilité importante sur le gouvernement provincial pour remplir ses mandats de gestion et de réglementation des espèces exotiques envahissantes. Les programmes de la Colombie-Britannique pour les plantes envahissantes sont conçus selon des principes de développement durable, afin d'être rentables et en collaboration avec l'industrie de la Colombie-Britannique. Guidés par la Stratégie contre les plantes envahissantes de la Colombie-Britannique, les programmes sont fondés sur des partenariats multi-juridictionnels composés de nombreuses parties prenantes. Un solide réseau de partenaires lie neuf organismes provinciaux, locaux et fédéraux, les gouvernements autochtones, le Conseil sur les plantes envahissantes, les universités, l'industrie, d'autres groupes non gouvernementaux et le grand public. Le Groupe de travail interministériel sur les espèces exotiques envahissantes coordonne le financement et la prestation des programmes. Les mandats du gouvernement provincial sont de fournir des services d'expertise, d'effectuer l'éducation du public et de coordonner le travail des organismes impliqués dans la lutte aux plantes envahissantes tels les ONG, les comités régionaux de lutte aux mauvaises herbes et le Conseil sur les plantes envahissantes de la Colombie-Britannique. Le programme de confinement des mauvaises herbes à l'échelle provinciale, l'officialisation du système de détection précoce et de réponse rapide, la base de données en ligne sur les plantes envahissantes, le développement de moyens de lutte biologique de pointe, le développement d'analyses économiques ainsi que le développement d'un outil de classement des plantes envahissantes sont des éléments de notre succès qui forment le programme complet de la Stratégie contre les plantes envahissantes de la Colombie-Britannique.